

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT**Délibération du conseil communautaire****ACTE N° CC-20200722-013****du 22 juillet 2020****n°013****page 1/2****EXTRAIT :**

**GRAND
CHATELLERAULT**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 81

Présents 67: JM. AURIAULT, A. PICHON, F. LEMEUR (suppléante de J. ROY), B. BIET, B.HENEAU, F. BONNARD, F. DINAIS (suppléant de D. CATHELIN), O. LANDREAU, L. ROY, JP. ABELIN, M. LAVRARD, E. AZIHARI, T. BAUDIN, J. MARECOT, J. MELQUIOND, L. RABUSSIER, JM. MEUNIER, M. FRESNEAU, S. RAYNAUD, M. DROIN, AF. BOURAT, H. PREHER, S. GUEGUEN, P. CANTINOLLE, E. PHILIPPONNEAU, F. MERY, Y. TROUSSELLE, D. SIMONET, P. BAZIN, D. SIMON, C. CIBERT, H. MATTARD, M. FAVREAU, N. MARQUES-NAULEAU, P. BIGOT, B. de COURREGES, Y. TARTARIN, P. GUÉNAIRE, F. MERCHADOU, H. COLIN, I. RABUSSIER, F. PIERRON, J. SABOURIN (suppléant de B. FONTAINE), N. TAUREAU (suppléante de S. MIGEON), T. TRIPHOSE, F. SOURIAU, P. AZILE, C. CHAPUT, O. GOLA, C. PIAULET, V. LEAU, G. WIBAUX, L. REAULT (suppléante de E. BAILLY), P. DJERBIR (suppléant de P. BARBOT), B. BERTON (suppléant de T. PRIEUR), M. AMIRAL (suppléante de P. LECLERC), A. BRAGUIER, P. LOURY (suppléant de JP. CONTE), M. GODET, L. JUGE, G. PEROCHON, M. CHAINEAU, P. POUPIN, P. FOUCTEAU, F. SCHMITT, P. BERNARD, J. BOISSON

POUVOIRS (11) :

1. C. FARINEAU donne pouvoir à M. LAVRARD
2. Y. ERGÜL donne pouvoir à E. AZIHARI
3. F. BRAUD donne pouvoir à T. BAUDIN
4. B. ROUSSENQUE donne pouvoir à J. MARECOT
5. G. PRINCET donne pouvoir à J. MELQUIOND
6. A. MESSAOUDENE donne pouvoir à L. RABUSSIER
7. D. CHAINE donne pouvoir à P. POUPIN
8. C. MICHAUD donne pouvoir à C. CHAPUT
9. V. DESIRE donne pouvoir à O. GOLA
10. A. Noël donne pouvoir à N. MARQUES NAULEAU
11. C. PEPIN donne pouvoir à L. JUGE

EXCUSES (3) : P. ROCHER, F. REBY, M. LATUS

Nom du secrétaire de séance : Yannick TARTARIN

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Pierre ABELIN**OBJET : Élection de délégués au Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural (SIMER)**

Conformément à l'article L5711-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), les syndicats mixtes sont soumis aux dispositions de l'article L5211-7 du CGCT qui prévoit que les délégués sont élus dans les conditions prévues à l'article L2122-7 du CGCT c'est-à-dire au scrutin secret à la majorité absolue au deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

En outre, l'article L5711-1 du CGCT prévoit que « pour l'élection des délégués des établissements publics de coopération intercommunale avec ou sans fiscalité propre au comité du syndicat mixte, le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre ».

Il appartient donc au conseil communautaire de désigner :

- Au sein du Collège "travaux publics" : 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants

- Au sein du Collège "collecte et traitement des déchets" : 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du conseil communautaire

ACTE N° CC-20200722-013

du 22 juillet 2020

n°013

page 2/2

VU l'article L5711-1 du code général des collectivités territoriales relatif aux dispositions applicables aux syndicats mixtes,

VU les statuts du syndicat,

CONSIDERANT la nécessité de procéder à l'élection de délégués du SIMER afin de permettre à celui-ci de poursuivre son fonctionnement suite au renouvellement général des conseils municipaux,

Le Conseil communautaire, ayant délibéré, décide de désigner :

Candidats au collège travaux publics (4 titulaires et 4 suppléants)

Titulaires	Suppléants
- Philippe CHARLET (Saint-Rémi-sur-Creuse)	- Jean-Pierre BARON (Chenevelles)
- Laurent MASSONNET (Vouneuil-sur-Vienne)	- Clément CHAPUT (Naintré)
- Isabelle AUZANNEAU (Coussay-Les-Bois)	- Odile LANDREAU (Cenon-sur-Vienne)
- Xavier ROBIN (Vicq-sur-Gartempe)	- Frédéric PIERRON (Lésigny sur Creuse)

Candidats au collège Déchets (2 titulaires et 2 suppléants)

Titulaires	Suppléants
- Evelyne AZIHARI (Châtellerault)	- Yannick TARTARIN (La Roche Posay)
- Alain GEORGES (Leigné-Les-Bois)	- Eric BAILLY (Pleumartin)

pour siéger au comité syndical du SIMER.

Vote : Adopté à l'unanimité

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La responsable du service juridique
Nadège GROLLIER

